

20/4) Marché de gré à gré de fra. 4.561.436.- passé avec la SEGEFOM pour des travaux de réfection de la rue du Bois de Nèfles et d'une partie du Bd. Doré. Voire

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Comme vous le savez, le Lotissement des Camélias sera mis en service le premier Septembre prochain (ou Octobre).

Vous savez également dans quel mauvais état se trouvent les deux principales voies d'accès de ce Lotissement ; il s'agit, en l'occurrence, du Bd. Doré et de la rue du Bois de Nèfles.

Sur les instances de la Préfecture et de la S.I.D.R., l'Administration communale a décidé de faire procéder d'urgence aux travaux de réfection qui s'imposent.

C'est la raison pour laquelle la Municipalité a dû passer un marché de gré à gré d'un montant de 4.561.436F avec la SEGEFOM pour les travaux en cause qui doivent commencer incessamment.

A noter que ces travaux doivent être provisoirement financés au moyen de l'emprunt de 40 Millions C.F.A. que la Commune a contracté auprès de la C.C.C.E.

Une demande a déjà été faite pour que ces sommes soient comprises dans la subvention FIDOM première tranche "réparations de chaussées".

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier le marché en cause . "

M. FERRERE : M. le Maire, je vous fais remarquer que ces rues sont en très mauvais état et je me demande comment feront les propriétaires de Montgailard pour faire circuler leurs camions au moment de la "coupe".

Il y a actuellement des trous énormes qui vont encore se dégrader dès le passage des premiers camions et ces rues deviendront rapidement impraticables.

M. RENDELLET : Puisque nous confions les travaux à la SEGEFOM, nous pourrions demander à cette Société de réparer provisoirement ces rues pour permettre le passage des camions au moment de la "coupe".

LE MAIRE : Il sera tenu compte de votre observation et nous demanderons à la S.E.G.E.F.O.M. d'effectuer la réfection de ces chemins le plus rapidement possible .

Adopté à l'unanimité.

X

X

X